

# Document d'information spécifique AX Allianz GI Clean Planet

Version: 01-03-2024

#### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

# En quoi consiste cette option d'investissement?

# Objectif d'investissement

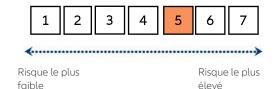
AX Allianz GI Clean Planet est un fonds d'investissement interne commercialisé dans la partie de la branche 23 de l'assurance-vie Allianz Xcellence. Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Allianz Clean Planet de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund gérée par Allianz Global Investors GmbH. L'objectif de gestion du fonds est la croissance du capital à long terme en investissant dans des actions mondiales avec un intérêt sur des entreprises s'engageant dans le domaine d'un environnement plus sain et suivant une stratégie orientée ESG type A. Le Fonds investit au moins 90 % de ses actifs dans des Actions (titres de participation) telles que décrites dans l'objectif d'investissement, conformément à la Stratégie alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de type A. Les sociétés qui s'engagent en faveur d'un environnement moins pollué proposent des produits ou solutions contribuant de manière active à l'amélioration des enjeux liés à trois dimensions clés d'un environnement moins pollué, à savoir (i) des sols non pollués, (ii) la transition énergétique et (iii) des eaux propres. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des Actions (titres de participation) autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement conformément à la Stratégie alignée sur les ODD de type A. Il peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des obligations convertibles, donc jusqu'à 10 % de ses actifs peuvent être investis dans des obligations contingentes convertibles. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs sur le marché des Actions A chinoises. Jusqu'à 10 % des actifs du Fonds peuvent être détenus en dépôt et/ou dans des dépôts à vue et/ou investis dans des Instruments du marché monétaire et/ ou (dans la limite de 10 % des actifs du Fonds) dans des fonds monétaires. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des OPCVM/OPC. Le Fonds est géré par rapport à un Indice de référence qui est utilisé pour définir les objectifs de performance du Fonds et mesurer ses performances. Une approche de gestion active est suivie dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Même si les écarts par rapport à l'univers d'investissement, aux pondérations et aux caractéristiques de risque de l'Indice de référence, qui restent à notre seule discrétion, seront en toute vraisemblance considérables, il est possible qu'une majorité des investissements du Fonds (hors instruments dérivés) porte sur des composantes de l'Indice de référence. Indice de référence : MSCI AC World (ACWI) Total Return Net (in EUR).

# Investisseurs de détail visés

Le Fonds s'adresse aux investisseurs qui suivent un objectif de constitution de capital avec une exposition supérieure à la moyenne aux variations de cours. Le Fonds ne convient pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à court terme. Le Fonds s'adresse aux investisseurs qui possèdent des connaissances de base et/ou un peu d'expérience en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel doit être en mesure d'assumer une perte financière et ne doit pas accorder d'importance à la protection de son capital.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cette option d'investissement pendant 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. Vous pouvez limiter ce risque en choisissant l'option « Limitation relative du risque ».

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

#### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 15 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Allianz Benelux SA, Blvd du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél.: +32 2 214.61.11, www.allianz.be BE 0403.258.197, RPM Bruxelles, IBAN: BE74 3100 1407 6507, BIC: BBRUBEBB Entreprise d'assurances agréée par la BNB (Banque Nationale de Belgique) et identifiée sous le numéro 0403.258.197 pour pratiquer les branches "Vie" et "non Vie", BNB: Blvd de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, www.nbb.be

Période de détention recommandée : 10 ans							
Exemple d'investissement : 10.000 EUR Scénarios en cas de survie		Si vous sortez après : 1 an	Si vous sortez après : 5 ans	Si vous sortez après : 10 ans (Période de détention recommandée)			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.						
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1.380 EUR	1.550 EUR	590 EUR			
	Rendement annuel moyen	-86,2 %	-31,1 %	-24,7 %			
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7.400 EUR	7.520 EUR	8.150 EUR			
	Rendement annuel moyen	-26,0 %	-5,5 %	-2,0 %			
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.420 EUR	10.650 EUR	11.990 EUR			
	Rendement annuel moyen	-5,8 %	1,3 %	1,8 %			
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13.300 EUR	14.020 EUR	15.960 EUR			
	Rendement annuel moyen	33,0 %	7,0 %	4,8 %			
<u>Scénario</u>							
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	9.570 EUR	10.650 EUR	11.990 EUR			

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 03/2010 et 03/2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 07/2013 et 07/2023.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 12/2011 et 12/2021.

#### Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez l'option d'investissement et du rendement de l'option d'investissement. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

— qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, l'option d'investissement évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

— 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après :	Si vous sortez après :	Si vous sortez après :	
	1 an	5 ans	10 ans (Période de détention recommandée)	
Coûts totaux	786 EUR	1.851 EUR	3.869 EUR	
Incidence des coûts annuels (*)	7,9 %	3,3 % chaque année	2,9 % chaque année	

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,72 % avant déduction des coûts et de 1,83 % après cette déduction.

# Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 10 années			
Coûts d'entrée	Maximum 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0,4 %			
Coûts de sortie	Les coûts de sortie sont indiqués comme "S.O." dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas si vous gardez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.	S.O.			
Coûts récurrents prélevés chaque année					
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,36 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,5 %			
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,0 %			
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions					
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,0 %			

# Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

# Période de détention recommandée : 10 ans

Cette période est adaptée à l'objectif du fonds, décrit en haut de ce document. Le niveau de risque des actifs dans lesquels on investit et la mesure dans laquelle ils varient avec le temps (volatilité) sont importants pour déterminer la période recommandée. Un horizon d'investissement plus long diminue, de manière générale, le risque de perte et nivèle les fluctuations dans la valeur nette d'inventaire. Le facteur temps joue un rôle décisif dans l'acquisition d'un éventuel rendement positif, également par la répartition des coûts uniques.

Vous pouvez en tout temps racheter votre fonds. La valeur de rachat est égale à l'investissement constitué au sein du fonds sur base de la valeur des unités calculées au plus tard à la date d'évaluation du 4ème jour ouvrable qui suit le jour de la réception de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels, chargés au cours des 5 années suivant le 1er investissement.

Des transferts entre les fonds branche 23 peuvent entraîner des frais (max. 0,5%).

Tous ces frais sont décrits en détail dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

En cas de sortie précoce, les risques et les performances peuvent diverger de ceux mentionnés ci-dessus.

#### Autres informations pertinentes

Les performances passées peuvent être trouvées dans le rapport de gestion sur www.allianz.be > Liens directs > Documents (disponible dans la catégorie investissement et le produit).